

Décembre au jardin

Profitons de ce mois de décembre pour laisser notre jardin se reposer et réfléchissons d'ores et déjà à sa prochaine composition pour le printemps 2008. Abandonnons nos bêches, binettes et cordeaux et prenons papier et crayon pour dessiner nos prochaines planches potagères. A la suite des légumineuses que sont pois, haricots et fèves cultivées cette année - qui ont enrichi le sol en azote prélevé dans l'air grâce à des nodosités portées sur leurs racines - nous pourrions cultiver des plantes plus exigeantes comme la betterave, le céleri rave, le poireau ou le chou.

L'année suivante, cette planche sera composée de plantes racines telles la carotte, le salsifis ou le panais. Avant de céder la place à leur tour aux plantes à feuilles, salades, épinards, poirées ou aux

plantes bulbeuses comme les oignons, l'ail ou les échalotes. Enfin, l'année précédant le retour des légumineuses, nous installerons nos tomates, aubergines, courgettes et piments, autant de plantes aimant bien l'humus.

Si nous avons l'avantage de posséder une cheminée, conservons précieusement les cendres. Il s'agit d'un excellent produit pour notre jardin puisqu'elles contiennent près de 15% de potasse et conviennent surtout pour les cultures de fruits et la tomate. Nous les enfouirons dans le sol au cours de l'hiver ou nous les mélangerons à notre compost en formation.

Nous meublerons ces mauvaises journées d'hiver en inspectant nos souches de dahlias et de cannas que nous avons entreposées en cave. Nous les examinerons et, si certaines parties présentent un début de pourriture,

nous n'hésiterons pas à couper nettement les endroits malades. Nous saupoudrerons ensuite les plaies d'un fongicide avant de replacer ces bulbes dans un bon lit de terreau fin ou de tourbe.

Dans notre verger, nous traquerons tous ces ravageurs dissimulés dans les écorces des arbres comme les cochenilles, acariens ou carpocapses prêts à passer l'hiver dans toutes les anfractuosités de l'écorce. Pour cela, nous appliquerons sur les troncs et les branches des huiles minérales à base de paraffine. Nous cesserons ce traitement dès le début de la végétation.

■ **Conseils fournis par Jean Petit, 40 bis, rue de Provence à Savigny-sur-Orge (tél. : 06.88.32.65.23) et ayant leur source dans la revue mensuelle "Pour nos jardins".**